



Extrait du registre des décisions

Bureau du 09 décembre 2021

n° 174-21

Objet : *RS - Attribution de l'accord-cadre pour la fourniture de produits réactifs pour le traitement des eaux usées*

- date de convocation le 03 décembre 2021
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi neuf décembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Saint-Alban-Laysse, salle des fêtes, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 38

Aillon-le-Jeune	
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Jean-François Beccu - Marie Bénévisse - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Corinne Charles - Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Max Joly
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochoix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 3

de Pierre Duperier à Christophe Richel - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Thierry Tournier à Christian Berthomier

- conseillers excusés : 11

Luc Berthoud - Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Jean-Benoît Cerino - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Luc Meunier - Thierry Repentin - Alain Thieffinat - Serge Tichkiewitch - Cécile Trahand

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 09 décembre 2021

délibération n° 174-21

objet **RS - Attribution de l'accord-cadre pour la fourniture de produits réactifs pour le traitement des eaux usées**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, indique qu'un appel d'offres ouvert a été lancé le 13 octobre 2021 pour la fourniture de produits réactifs pour le traitement des eaux usées, réactifs pour les filières de traitement eaux et boues de l'usine de dépollution de Grand Chambéry (UDEP), et réactifs pour les désodorisations.

Il s'agit d'un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande avec maximum, d'une durée d'un an renouvelable trois fois, composé de cinq lots :

- lot 1 : coagulants pour la filière eau (traitement primaire physico-chimique et eaux sales issues du lavage des biofiltres),
- lot 2 : floculants pour la filière eau (traitement primaire physico-chimique et eaux sales issues du lavage des biofiltres),
- lot 3 : floculants pour la filière boues (épaississement des boues biologiques),
- lot 4 : floculants pour la filière boues (déshydratation des boues digérées),
- lot 5 : réactifs pour les désodorisations.

Les offres ont été notées conformément aux critères de jugement définis dans le règlement de la consultation :

- prix des prestations : 40 %,
- valeur technique : 50 %,
- mesures prises en faveur de l'hygiène et la sécurité : 5 %,
- délai de livraison en cas d'urgence : 5 %.

La commission d'appel d'offres du 2 décembre 2021 a retenu les offres des entreprises listées ci-après, pour les montants annuels HT indiqués selon détails quantitatifs estimatifs basés sur les bordereaux de prix unitaires, et qui répondent aux attentes de Grand Chambéry :

Lot	Entreprise retenue	Montant annuel HT selon détail quantitatif estimatif	Montant annuel maximum HT
1	Feracid	264 800,00 €	300 000 €
2	SNF	14 096,00 €	25 000 €
3	SNF	23 814,00 €	28 000 €
4	SNF	50 232,00 €	80 000 €
5	Platret	28 698,02 €	35 000 €

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision relative à la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 214 000 € HT et de leurs avenants,

Vu le code de la commande publique,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres du 2 décembre 2021,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : attribue l'accord-cadre pour la fourniture de produits réactifs pour le traitement des eaux usées comme proposé ci-dessus,

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer l'accord-cadre et tous documents nécessaire à sa passation,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 174-21

Objet de l'acte : RS - Attribution de l'accord-cadre pour la fourniture de produits réactifs pour le traitement des eaux usées

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 3 - Délibérations ou décisions relatives aux MAPA

Date de l'acte : 16 décembre 2021

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20211216-lmc1H26426H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H26426H1

Date de transmission en Préfecture : 17 décembre 2021

Date de réception en Préfecture : 17 décembre 2021

Période d'affichage : du au